

LA REVOLUTION ESPAGNOLE

Administration pour la France:
LA REVOLUTION ESPAGNOLE
 17, Rue Sambre-et-Meuse. Paris
 C. C. Postaux: Paris 1360-10.
 E. AUDRY, 7, square du Port Royal. Paris XIII^e

Edition française hebdomadaire
 du Parti Ouvrier d'Unification Marxiste
 d'Espagne
P. O. U. M.

Rédaction: LA REVOLUTION ESPAGNOLE (éd. fran.)
 Baños Nuevos, 16. Barcelone, Espagne
 Prix du numéro: France 0'50 fr.
 Espagne 0'15 pt.
 Abonnements: 12 numéros. 5'00 fr.

SOMMAIRE

Le P. O. U. M. devant les masses. — Militarisisation des milices, oui! Armée, non! — Collectivisation des entreprises. — Les rapports U.G.T. - C.N.T. et l'unité syndicale. — Signature du pacte entre la F.A.I. - C.N.T. et le P.S.U.C. - U.G.T. — Le Comité de la Nouvelle Ecole Unifiée (suite). — La fabrique de machines à coudre Wertheim

Le P. O. U. M. devant les masses

Le Dimanche 25 octobre eut lieu, dans la salle du Gran Price à Barcelone, un grand meeting du P. O. U. M. Il était convoqué en hommage à notre regretté camarade Joaquin Maurin, tombé sous les balles fascistes, et avait pour but d'exposer la position du parti devant les problèmes politiques posés par la Révolution espagnole.

Malgré, qu'à la même heure, avait lieu une réunion des deux centrales syndicales dans l'arène monumentale, réunion dont nous parlons par ailleurs, le meeting fut un succès complet pour notre parti. On avait rarement vu une telle multitude dans la salle du Gran Price. Dès avant l'ouverture de la séance, la foule était accourue et en quelques instants avait rempli le parterre et les galeries.

Les balcons et les murs étaient décorés avec les drapeaux rouges des diverses sections de la Catalogne. Girona, Tarragona, Lérida, tous les centre industriels, Valence même étaient présents. On lisait sur de grandes banderoles: «Sans théorie révolutionnaire, pas de révolution possible!», «Les droits politiques à partir de 18 ans!», «L'Unité théorique fera la centrale syndicale unique!», «Pour gagner la guerre, il faut faire la Révolution!», «Vive l'Union des Républiques Socialistes d'Ibérie!».

Au dessus de la tribune il y avait un portait de Maurin. Ceint de rubans rouges. La tribune elle-même, était toute enveloppée dans un drapeau rouge. La musique du P. O. U. M. composée de 30 exécutants joua à divers moments les hymnes révolutionnaires et l'hymne à Maurin.

L'enthousiasme des assistants était véritablement extraordinaire. Dès travailleurs restés au dehors de la salle écoutèrent les discours que retransmettaient des hauts-parleurs. Le meeting fut radio-diffusé par Radio-Barcelone pour l'Espagne et par Radio-P. O. U. M. pour le monde entier.

Des messages venant de différents lieux de l'Espagne furent lus au cours de la séance. Avec beaucoup d'enthousiasme, on écouta particulièrement ceux de la J. C. I. de Madrid, des miliciens qui sont sur le front de Huesca, des pionniers de Lérida, etc.

MARTI

Le camarade Martí eut le premier la parole. Il rappela que le P. O. U. M. avait toujours montré aux travailleurs révolutionnaires le chemin de la lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière. C'est dans cette salle que le camarade Maurin prophétisa le coup d'Etat du 10 août, le mouvement séditieux de Sanjurjo. Peu de temps avant les élections du 16 février, Maurin, ici même encore, fixa la position de notre parti en opposition à la politique confusionniste menée par les éléments du Front Populaire en Espagne. Une fois encore les

événements lui donnèrent raison. La politique petite-bourgeoise menée à la suite du 16 février permit au fascisme de préparer son soulèvement.

Nous avons, dit-il, à rendre à Maurin l'hommage qu'il mérite. Il n'est pas parmi nous. Mais il est présent par son esprit et son oeuvre. Le vrai hommage à lui rendre est de lui être fidèle, de poursuivre son oeuvre. Soyons digne de lui, de la Révolution socialiste, et de la confiance qu'a placé en nous, le prolétariat espagnol et le prolétariat du monde entier.

SOLANO

Le camarade Solano, secrétaire de la Jeunesse Communiste Ibérique qui prend ensuite la parole est accueilli par de nombreux vivats à la Jeunesse révolutionnaire.

Notre jeune militant dit: Il y a peu de temps qu'ici même nous avons tracé les tâches et les devoirs de la Jeunesse dans le temps présent. Nous avons à ce moment exposé les trois consignes, que nous a léguées Maurin, celles qu'il avait toujours défendues: **Gouvernement ouvrier, Unité ouvrière et de la jeunesse, Révolution socialiste.**

Si le Gouvernement de la Généralité ne représente pas totalement un gouvernement ouvrier, il marque au moins une avance vers nos conceptions et une espérance de succès. Mais nous sommes loin de tenir l'unité de la classe ouvrière et celle de la Jeunesse. C'est l'unité du prolétariat qui nous fera gagner la guerre et marcher vers la Révolution triomphante. La Catalogne est actuellement l'avant-garde du socialisme en Espagne, c'est de notre région que doit partir le mouvement définitif.

Nous voulons l'unité de la jeunesse, mais de la jeunesse ouvrière, car nous n'oublions pas que, dans la lutte actuelle, il ya des classes en présence. Et nous ne gagnerons pas la bataille seulement en la menant sur le front. Le croire serait une pénible illusion. Nous vous le répétons une fois de plus: **Pour gagner la guerre, il est nécessaire de détruire les bases économiques sur lesquelles s'appuie le régime capitaliste.**

Nous avons fait un meeting à Madrid, il y a quelques jours. Madrid n'a qu'une volonté, celle de triompher. Mais nous disons que ce n'est pas par le cri de: «Ils ne passeront pas!» qu'il faut combattre. «Nous passerons» doit être notre consigne. Mais n'oublions jamais que nous passerons seulement par le chemin de la Révolution socialiste. Le fait de l'avoir dit, de ne pas accepter de nous battre pour la République démocratique actuelle, nous a fait traiter de provocateurs par les Jeunesses Unifiées de Madrid. Ce sont elles, encore, qui ont assailli notre local dans la capitale.

Nous réclamons pour la Jeunesse ouvrière les droits politiques que nous a refusés la République démocratique. Le Par-

lement espagnol et le Parlement catalan, aussi bien, sont morts politiquement. Il n'y a rien à faire pour les ressusciter. L'organisme qui décidera de nos droits et de notre régime sera l'Assemblée Constituante Révolutionnaire, élue par les Comités d'ouvriers, de paysans et de combattants. Il n'entrera pas dans cette assemblée un seul bourgeois, mais par contre, la Jeunesse ouvrière qui a donné son sang pour le triomphe prolétarien y aura la représentation qu'elle a méritée.

N'oublions pas que le prolétariat espagnol ne se bat pas seulement pour la Révolution espagnole. Le meilleur du prolétariat international lutte à nos cotés dans les tranchées. Notre révolution est l'avant-garde de la révolution mondiale.

Avant de terminer, quelques mots adressés aux Jeunes libertaires, à la Jeunesse anarchiste. Entre elles et nous, il y a de grandes coïncidences de principes. Elles disent aussi qu'elles luttent pour la Révolution prolétarienne. C'est sur cette base que doit cristalliser la grande unité révolutionnaire juvénile, que nous désirons et à laquelle nous travaillons comme les Jeunes libertaires.

Vive la Révolution socialiste!

Vive la Jeunesse Communiste Ibérique!

Le camarade Arquer, commissaire politique de la colonne du P. O. U. M. à Huesca, prit ensuite la parole. Il expliqua la situation de nos camarades miliciens dans les tranchées que la pluie remplit d'eau, et dans lesquelles les jours de gel il est presque impossible de rester. Mais rien n'arrête nos camarades du front qui, même en mourant, n'ont qu'un cri: «Vive la Révolution!», «Vive le P. O. U. M.».

NIN

Le camarade Nin, un des secrétaires du parti et Conseiller de la Justice du Gouvernement de la Catalogne parla en dernier. Ses paroles étaient attendues avec beaucoup d'impatience, car tous les militants voulaient connaître la position du P. O. U. M. devant les événements actuels.

Notre camarade s'exprima ainsi:

Camarades!

Le P. O. U. M. a toujours eu la réputation d'être un parti en désaccord impénitent, destiné à détonner systématiquement par rapport aux courants d'opinion. Chaque fois que se produisait un événement politique d'importance et que les confusions paraissaient s'imposer aux masses grâce à la désorientation de celles-ci, nous commençons à manifester notre anti-conformisme, notre opposition aux prétendues vérités qui se répandaient parmi les multitudes influençables. Apparemment nous jouions un rôle d'éternel désaccord avec ce qui paraissait être le critère général.

Nous n'éprouvons aucun embarras à accepter ce rôle du Parti qui dit la vérité, agréable ou non, assimilée ou non par la myopie des voisins. Parce que la vraie politique révolutionnaire ne peut en aucun cas être la politique du moindre effort, ni celle qui consiste à se laisser entraîner par le courant. Elle consiste, tout au contraire, à anticiper l'avenir, prévoyant le processus des faits dans le futur, adaptant la politique ouvrière à ces hypothèses envisagées, surgies du fond des événements et conduisant au but final révolutionnaire.

En suivant ce chemin nous avons souvent récolté l'impopularité. Mais les faits nous ont, par la suite, donné raison.

Alors que de nombreux partis ouvriers, se réjouissaient de la politique petite-bourgeoise du Front Populaire, nous avions prévu les événements qui suivraient le 16 février. Nous savions que la lutte n'avait pas lieu entre la démocratie et le fascisme, mais entre le socialisme et le fascisme, entre le prolétariat et la bourgeoisie. (Ovations.)

Après l'échec du 16 février, vint le 19 juillet. Aujourd'hui peut-on dire que le prolétariat en armes se bat pour la République démocratique? (Toute la salle répond: Non!). Dans cette lutte que nous menons se joue le destin politique et social de tout le pays, se joue l'avenir de la civilisation européenne.

La bourgeoisie internationale l'a bien compris. C'est pour cela qu'elle donne tout son appui aux rebelles, espérant retarder ainsi la venue de la Révolution prolétarienne. Et je vous assure que si les puissances fascistes étaient sûres que la fin de la lutte serait le retour à la République de M. Azafia les événements espagnols les intéresseraient beaucoup moins. Le fascisme sait que si nous triomphons—et nous triompherons—ce qui se réalisera en Espagne, ce sera la Révolution socialiste. (Ovations.)

Il y a un pays dans lequel, particulièrement dans les masses, s'est réalisé le ferme désir de se solidariser avec nous. C'est l'U. R. S. S. Dans le meeting que nous avons fait, il y a peu de temps dans ce local, nous avons combattu énergiquement la politique dite de neutralité que proposa et qu'appliqua le Gouvernement soviétique. Ce que nous avons dit, nous le maintenons. Les faits nous ont donné raison. L'U. R. S. S. a rectifié sa politique. Aujourd'hui, elle est décidée à aider la Révolution espagnole. Mais cette aide, comme nous l'avons déjà dit, aurait dû être apportée il y a deux mois!

Dans une guerre, il y a toujours des difficultés et des revers. Ce qu'il faut savoir, à chaque instant, c'est où nous allons et pourquoi nous luttons. L'ennemi a les éléments guerriers et techniques que lui ont procuré ses parrains fascistes. Nous comptons, nous, avec la combativité et l'héroïsme sublime de nos combattants. Et cet héroïsme prolétarien, empêchera les hordes mercenaires du fascisme de passer...

Il faut souligner que le Gouvernement de Madrid, n'est d'aucune façon, le gouvernement de la victoire, ni de la Révolution.

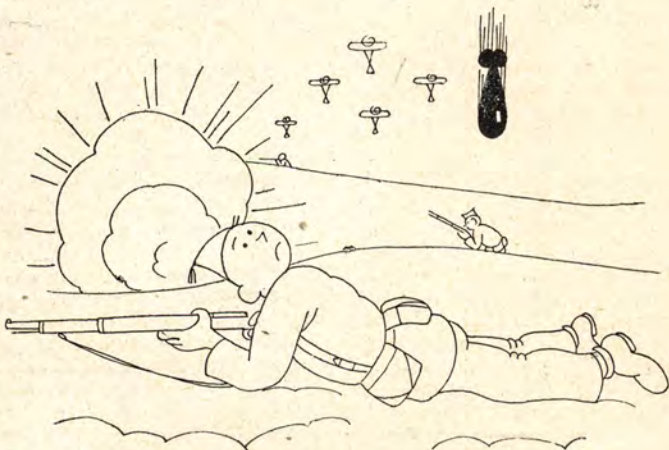
Un député qui se prétend socialiste a pu déclarer à Valence: «En ce moment il faut seulement gagner la guerre. Quand tout le monde rentrera des fronts, alors le moment sera venu pour le peuple d'exprimer son opinion». Même la bourgeoisie libérale ne s'exprime pas ainsi. Et le prolétariat, en armes dans les tranchées, a montré qu'il savait pourquoi il se battait.

Il est impossible de parler de consultations démocratiques dans lesquelles l'ensemble du pays pourrait se prononcer. La démocratie bourgeoise a vécu. Seul le peuple travailleur aura le droit s'exprimer, c'est le seul qui doit avoir les droits politiques dans le nouveau régime.

Le rythme de la Révolution en Catalogne est loin d'être le même que celui de l'Espagne. Cela ne signifie pas pour cela que l'on doive être sceptique sur le capacité révolutionnaire du prolétariat espagnol. Mais c'est la politique confusionniste du Front Populaire qui a égaré la classe ouvrière. Si cela n'a pas eu lieu en Catalogne, c'est que la C. N. T. et le P. O. U. M. n'ont pas été intoxiqués par l'idéologie petite-bourgeoise confusionniste.

Nous sommes entrés dans le Gouvernement de la Généralité de Catalogne avec notre personnalité, tout notre programme, notre drapeau déployé, pour servir la cause du prolétariat. Mais nous déclarons que si le gouvernement déviait de son cours révolutionnaire, s'il penchait un jour pour une politique petite-bourgeoise, nous nous retirerions de son sein. (Applaudissements.)

Plusieurs problèmes se posent devant nous. Le premier a trait au cours de l'action militaire contre le fascisme. Nous avons une force populaire animée d'un formidable héroïsme et d'une combativité merveilleuse. Mais la guerre est la guerre. Il faut pour la gagner établir le commandement unique, imposer la discipline, réaliser la cohésion et la direction des combattants. Nous acceptons ces réalisations, mais nous vous aver-



M...! Ils m'ont pris pour hôpital

tissons que nous ne tolérerons pas que l'on retourne à l'Armée permanente d'avant. (Ovations.)

Un autre problème est celui de la collectivisation et de la socialisation. Ce mouvement spontané a exprimé le sens socialiste des masses. Mais il faut se dégager des erreurs et des déviations qui se sont manifestées dans ce domaine. Dans certains cas, collectiviser une entreprise, c'était se l'approprier sans tenir compte des nécessités de la guerre et de la conjoncture générale de la production. Il faut en finir avec ceci. La collectivisation ou la confiscation d'une entreprise ne se réalisent pas au profit d'un syndicat, ni d'un secteur ouvrier, mais au profit de tout le prolétariat.

Autre problème: celui de la terre, pierre de touche de la révolution prolétarienne. La classe ouvrière ne peut pas triompher sans les paysans. Il faut, pour cela, tenir compte de la psychologie du paysan et de ses conditions de vie et de travail.

Nous désirons socialiser la terre, comme tous les autres moyens de production. Mais une socialisation immédiate et générale ne serait pas actuellement un bénéfice. Ce qu'on peut faire, c'est débiter par la création de grandes exploitations collectives dans les latifundios expropriés; mais nous devons respecter le travail du petit propriétaire qui doit être gagné à la cause collective d'une manière persuasive et de telle façon qu'il se rende compte des avantages de la socialisation.

Il nous faut examiner aussi la question de la terreur révolutionnaire. Nous, marxistes, sommes partisans de la terreur révolutionnaire que nous estimons indispensable au triomphe de la révolution. Nous ne nous scandalisons pas de ce que l'on appelle les excès révolutionnaires. Il n'y a pas de révolution

sans excès. Mais ils sont ici, moindres que ceux que connut la grande Révolution française.

Les nouveaux Tribunaux Populaires ont un caractère révolutionnaire de classe. La justice n'est pas abstraite. Elle est rendue toujours au profit d'une classe. C'est pour cela, que nous avons créé les tribunaux populaires, desquels sont exclus tous les éléments bourgeois. Le prolétariat doit se confier pleinement à eux.

Le facteur fondamental de notre triomphe est l'unité de la classe ouvrière. Ceux qui trahissent cette unité, ce sont ceux qui trahissent la révolution. Nous devons rester unis parce que, si le fascisme triomphait, il nous écraserait tous également. Cette aspiration à l'unité prolétarienne est très vive aujourd'hui, au moment même où se prépare la constitution de la centrale syndicale unique.

(Notre camarade poursuit par des paroles pleines d'émotion sur les liens politiques et fraternels qui l'unissent à Maurin. Nous nous excusons de ne pouvoir les reproduire, faute de place.) Il termine:

Maurin était l'incarnation de la foi et de la volonté de vaincre. Ils nous a légué son œuvre: le P. O. U. M. Que tous les militants soient dignes du grand créateur de notre Parti.

Le discours de André Nin fut longuement applaudi. A la sortie de ce meeting, une manifestation fut organisée qui parcourut les rues de la ville pour se rendre au siège du P. O. U. M. On remarquait dans le long défilé, les nombreuses délégations des localités voisines avec leurs étendards ainsi que de nombreuses femmes militantes du parti.

Militarisation des Milices, oui! Armée, non!

La question de la militarisation des milices et le décret de la Généralité doivent attirer notre attention sur le nécessaire de la direction dans la révolution espagnole.

La pratique de trois mois de guerre, l'expérience de nos ennemis dans la stratégie et la supériorité de leur armement nous obligent à prendre des mesures qui nous donnent les plus sûres garanties de triomphe. Mais en même temps, comme militants révolutionnaires, nous avons l'obligation de veiller à ce que nous ne retrocédions pas dans la voie de la révolution prolétarienne.

Il est absolument nécessaire d'établir le commandement unique, d'organiser tous les services du front, de discipliner les combattants et de prendre de sévères sanctions contre les déserteurs ou contre ceux qui commettent des délits mettant la victoire en péril. Sur cela nous sommes absolument tous d'accord. Mais nous tenons à préciser que nous voulons conserver les positions que le prolétariat a conquises par la révolution.

Si tous, en effet, nous estimons nécessaire au front une discipline énergique et une échelle de peines, nous ne pouvons admettre comme solution même provisoire l'application de l'ancien Code de Justice Militaire. Ce code est une compilation de mesures répressives de classe. C'est un code bourgeois rédigé dans l'intention d'étrangler tout esprit révolutionnaire de classe.

La législation militaire est tout entière dirigée contre la propagande politique dans les casernes. L'on doit comprendre pourquoi nous ne pouvons transiger sur ce point et accepter d'appliquer même provisoirement le Code Militaire actuellement en vigueur.

La guerre civile actuelle est une révolution et par conséquent une guerre politique. Le combattant ne lutte pas pour la Constitution ni pour la «défense de la patrie».

Discipline sévère sur le front: Oui. Mais aussi garantie absolue du droit d'intervention des organisations et partis dont sont membres tous les combattants.

Le journal de la Généralité de Catalogne publie le présent décret:

Des enseignements de la guerre contre le fascisme ressort l'évidente nécessité d'unifier et de militariser les différentes colonnes et milices antifascistes. Il est, en effet, indispensable d'organiser les diverses colonnes de manière à placer face à l'ennemi des corps offrant les mêmes caractéristiques que ceux des rebelles et qui par leur composition facilitent la direction et l'action dans la lutte.

Art. 1. A dater du premier novembre prochain, les milices antifascistes actuellement sous les armes, seront soumises au nouveau Code de Justice Militaire présentement à l'étude par la Généralité. Les sanctions seront appliquées par les Tribunaux Populaires nommés par le Gouvernement.

Art. 2. En attendant la parution du nouveau Code de Justice, les mesures disciplinaires seront applicables suivant le code militaire actuellement en vigueur.

Art. 3. Les membres des actuelles milices antifascistes, non assujettis au récent décret de mobilisation et qui ne désirent pas se soumettre à la nouvelle réglementation, le signaleront au chef de leur unité dans le délai fixé à l'article premier. Les commandants d'unité soumettront ces cas aux commandants de secteur et ceux-ci à la Conseillerie de défense qui procédera à la radiation de ces soldats.

Art. 4. Le personnel sanitaire, celui des industries de guerre et des services de l'arrière, à l'exception des infirmières et du personnel féminin devra se considérer comme mobilisé et sera soumis aux dispositions exposées dans les articles antérieurs.

Art. 5. Chaque chef de secteur soumettra dans un délai de dix jours à la Conseillerie de Défense, un projet d'organisation de ses milices et colonnes en bataillons, compagnies et sections en rapport avec le plan qui lui sera remis. Il distribuera entre toute ses unités sans distinction de parti les mitrailleuses, les mortiers, le matériel de transmission et tout engin de guerre disponible dans son secteur.

Art. 6. L'organisation de l'artillerie de tout le front sera effectuée de la même manière par le Commandant Général de l'Artillerie des milices.

A bas le blocus!

Collectivisation des entreprises

Le collectivisation des moyens de production et d'échange est actuellement un des problèmes les plus importants. De sa solution dépend, en grande partie, le triomphe de la révolution prolétarienne.

Le décret de la Généralité relatif aux collectivisations et dont nous reproduisons l'essentiel plus loin prévoit, dans certains cas, l'indemnisation des anciens propriétaires.

Nous avons, déposé par l'intermédiaire de notre représentant au Conseil de l'Economie de la Généralité, un projet de décret où l'indemnisation n'était prévue que pour les cas intéressant les capitaux étrangers que la Généralité s'engageait à rembourser intégralement en monnaie nationale. Les représentants de la C. N. T. s'étaient d'abord mis d'accord avec nous pour présenter le projet mentionné, en opposition au projet déposé par l'Esquerra Republicana, le P. S. U. C. et l'U. G. T. Mais par la suite, vraisemblablement à cause du resserrement de ses relations avec l'U. G. T., la C. N. T. accepta le projet que nous reproduisons ci-dessous et qui parut au journal de la Généralité le 24 octobre.

DECRET

Les entreprises industrielles et commerciales de Catalogne se classent en :

a) — Entreprises collectivisées, dans lesquelles la responsabilité de la direction retombe sur les ouvriers qui la composent et qui sont représentés par un Conseil d'Entreprise;

b) — Entreprises privées, dans lesquelles la direction reste à la charge du propriétaire ou du gérant, avec la collaboration et sous le contrôle du Comité Ouvrier.

I.—ENTREPRISES COLLECTIVISEES

Sont collectivisées toutes les entreprises industrielles et commerciales qui occupent plus de cent salariés. Sont jointes à ce groupe les entreprises qui, occupant un nombre inférieur d'ouvriers appartenaient à des éléments déclarés factieux ou dont les propriétaires se sont enfuis. Exceptionnellement, des entreprises moins importantes pourront être, collectivisées en accord avec les ouvriers de l'entreprise, à la majorité des trois-quarts.

Tout l'actif et le passif de l'entreprise antérieure seront transmis à l'entreprise collectivisée.

Les anciens propriétaires ou gérants seront employés dans la nouvelle entreprise quand leurs capacités techniques ou de gestion rendront leur collaboration indispensable.

Au moment où s'opérera la collectivisation, on ne pourra licencier aucun ouvrier de l'entreprise.

Dans les entreprises où il y a des intérêts étrangers, les Conseils d'entreprise ou les Comités Ouvriers de Contrôle communiqueront ces cas à la Conseillerie de l'Economie. Celle-ci convoquera les éléments intéressés pour traiter de l'affaire et trouver la solution qui assurera la sauvegarde de ces intérêts.

II.—LES CONSEILS D'ENTREPRISE.

La fonction directrice des entreprises collectivisées sera remise à un Conseil d'Entreprise, élu en Assemblée Générale par les travailleurs et pris dans leur sein. Le Conseil sera composé de cinq à quinze travailleurs. Quand il y aura lieu de le faire, les diverses centrales syndicales seront représentées dans ce conseil proportionnellement à leur force.

La durée de leurs fonctions est de deux ans; la moitié du Conseil sera renouvelée chaque année. Les réélections sont possibles.

Les Conseils d'entreprises assureront les fonctions et les responsabilités des anciens Conseils d'administration des sociétés anonymes et de gérance.

Les Conseils d'Entreprise tiendront compte, dans l'exécution de leur mission, du plan établi par le Conseil Général de l'Industrie. Ils mettront leur production en accord avec le processus qui règle le développement de leur branche industrielle considérée dans sa totalité. Tout ce qui concerne les marges bénéficiaires, les conditions générales de vente, le ravitaillement en matières premières, l'amortissement, la création de

LA VIE REVOLUTIONNAIRE



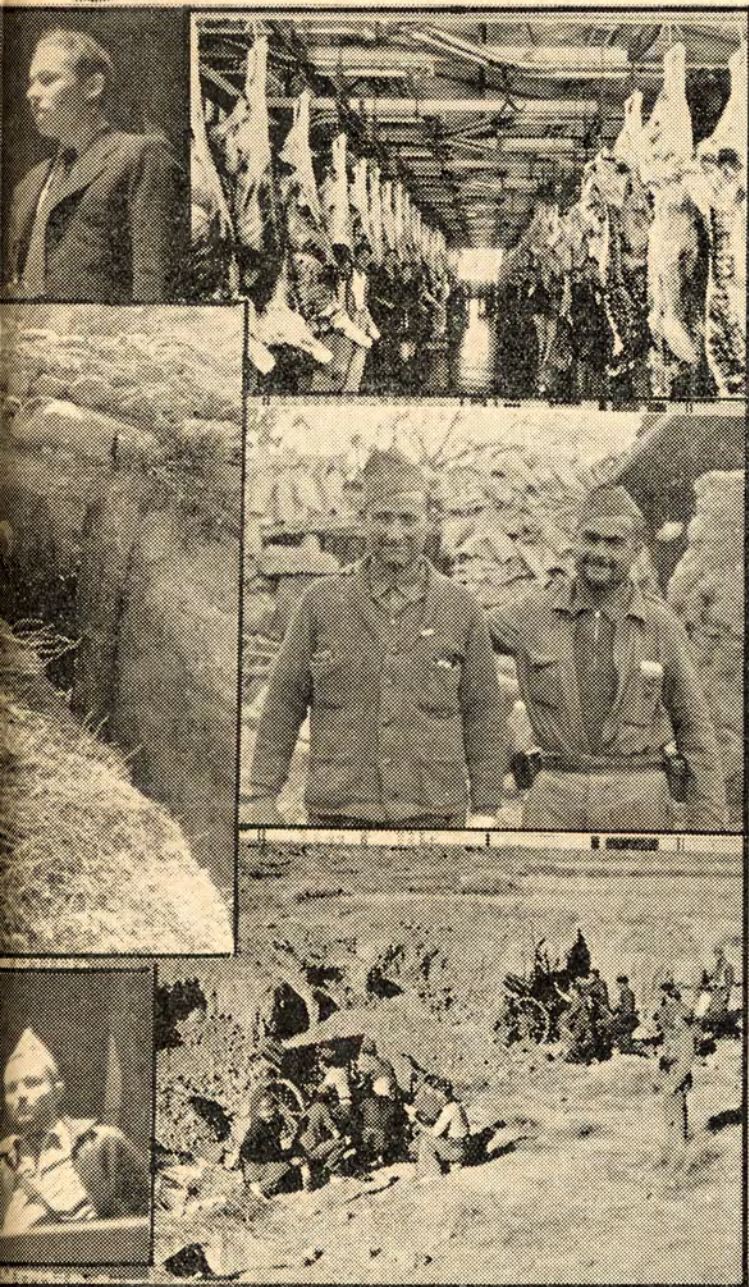
En haut, à gauche et à droite: De tous les villages du Levant nécessaires au ravitaillement de sa population. — A gauche, de Rosas, le garde-côtes «Carmen» souffrit cette avarie. — de la nuit, réussirent à aller échanger des journaux avec les soldats du front d'Alcubierre. — Au centre: Nos camarades Martí et Arque

fonds de roulement et de réserve, la répartition de bénéfices, sera soumise aux dispositions des Conseils Généraux de l'Industrie.

Dans le domaine social, toutes les règles de l'Inspection du Travail seront observées strictement. Toutes les mesures seront prises pour garantir le salut physique et moral des ouvriers; on devra réaliser une grande oeuvre culturelle et éducative par la création de clubs, de centres de récréation, de sports, etc...

Pour assurer la marche permanente de l'entreprise, le Conseil nommera un Directeur en la personne duquel il déléguera totalement ou partiellement, ses fonctions.

ANNUAIRE EN ESPAGNE



et de la Catalogne, la ville de Madrid reçoit les produits alimentaires: le départ d'un bataillon du front asturien. — Lors du bombardement de Madrid: Deux miliciens de la centurie Beltran qui, à la faveur de la nuit, ont infiltré dans les troupes rebelles. — Une batterie sur le front de Madrid. — Une sentinelle des lignes avancées de la défense de Madrid.

Dans les entreprises de plus de 500 ouvriers, ou dont le capital est supérieur à un million de pesetas, ou dont la production est en rapport avec la défense nationale, la nomination du Directeur devra être approuvée par le Conseil de l'Economie.

Dans toutes les entreprises collectivisées, il y aura obligatoirement un représentant de la Généralité qui fera partie du Conseil d'Entreprise et sera nommé par le Conseil de l'Economie, en accord avec les travailleurs.

Les Conseils d'Entreprise rendront compte de leur gestion à la fin de leur exercice, devant tous les ouvriers réunis en Assem-

blée Générale. Ils devront fournir au Conseil Général de l'Industrie, dans le cas d'incompétence manifeste ou de résistance

Les fonctions du Conseil sont révocables en tout ou partie par l'Assemblée générale des ouvriers et par le Conseil de l'Industrie, dans le cas d'incompétence manifeste ou de résistance opposée aux normes fixées... Des formes d'appel de ces décisions sont prévues.

III.—LES COMITES DE CONTROLE DANS LES INDUSTRIES PRIVEES.

Dans les industries ou les commerces non collectivisés il est imposé de créer un Comité Ouvrier de Contrôle dans lequel seront représentés tous les services—de production, techniques et administratifs—que comprend l'entreprise. Le nombre de membres sera déterminé librement par les ouvriers et il y aura représentation proportionnelle des diverses centrales syndicales.

Les ressorts du Comité de Contrôle seront:

a)—le contrôle des conditions de travail, c'est-à-dire des conditions en vigueur quant aux salaires, horaires de travail, assurances sociales, hygiène et sécurité, comme de la discipline dans le travail. Toute modification de personnel que fera le gérant de l'entreprise sera contrôlée par le Comité.

b)—le contrôle administratif, c'est-à-dire le contrôle des recettes et dépenses, s'assurant qu'elles répondent aux nécessités du négoce de l'entreprise, surveillant toutes les autres opérations commerciales.

c)—le contrôle de la production, consistant en une étroite collaboration avec le patron afin de perfectionner la production. Les Comités ouvriers de contrôle auront pour tâche de maintenir les meilleures relations possibles avec les éléments techniques afin d'assurer la bonne marche du travail.

Les patrons seront obligés de présenter aux Comités ouvriers de contrôle les bilans et mémoires annuels qui seront ensuite transmis au Conseil Général de l'Industrie respective.

IV.—LES CONSEILS GENERAUX D'INDUSTRIE

Les Conseils Généraux d'Industrie seront constitués par: 4 représentants des Conseils d'Entreprises de cette industrie.

8 représentants des diverses centrales syndicales, désignés suivant un taux proportionnel.

4 techniciens nommés par le Conseil de l'Economie.

Chacun de ces Conseils sera présidé par le représentant de cette branche au Conseil de l'Economie.

Les Conseils Généraux d'Industrie détermineront les plans de travail de l'industrie et régulariseront la production de leur branche et régleront toutes les questions qui la concernent.

Les décisions qu'adoptent les Conseils généraux d'industrie seront exécutoires. Aucun Conseil d'Entreprise ni aucune entreprise privée ne pourra s'opposer à leur exécution.

Les Conseils d'Industrie seront en contact avec le Conseil de l'Economie et régleront leurs actes sur les décisions de ce Conseil, lui rendant compte de la marche de leur branche économique.

V.—GROUPEMENT D'INDUSTRIES.

Dans un délai de 15 jours, le Conseil de l'Economie déposera un projet de regroupement des industries en tenant compte de la matière, du caractère des opérations industrielles, de l'unification technique et de la gestion commerciale.

VI.—OBLIGATIONS INDUSTRIELLES.

Lors de toute collectivisation ou socialisation d'une entreprise, qu'il s'agisse d'intérêts nationaux ou étrangers, on établira un inventaire complet et détaillé de tous les biens meubles et immeubles.

L'actif social inventorié diminué du passif, s'il subsiste un excédent positif, sera enregistré à la Concellerie de l'Economie aux fins de toute compensation.

Enfin les formes de compensation, sont déterminées par les derniers articles.

Les rapports U. G. T. - C. N. T. et l'unité syndicale

A la date du 22 octobre, fut publié dans la presse de toute la Catalogne le texte de l'accord que venaient de conclure les organisations suivantes: C. N. T., F. A. I., U. G. T. et P. S. U. C., c'est-à-dire les organisations influencées par les anarcho-syndicalistes et celles placées sous le contrôle des communistes orthodoxes. Cet accord était le résultat de longs pourparlers entre les deux organisations aux fins de déterminer les conditions d'une action commune dans le domaine touché par leur activité.

Il est compréhensible que l'élaboration d'un tel pacte était difficile, à cause de la position radicale et révolutionnaire des éléments les plus actifs de la C. N. T. en face de l'attitude adoptée jusqu'à maintenant par les dirigeants de l'U. G. T. qui sont tous des membres ou des "sympathisants" du Parti Socialiste Unifié de Catalogne (P. S. U. C.). On sait, par exemple, que dans le domaine de la révolution économique les dirigeants de l'U. G. T. s'étaient montrés réfractaires à la légalisation des confiscations, collectivisations ou socialisations d'entreprises.

La thèse propagée jusqu'à maintenant dans les milieux officiels du parti communiste était que l'on se battait en Espagne pour défendre la République démocratique, celle de M. Azaña et que le seul objectif que l'on devait avoir, en ce moment en vue, était celui du triomphe dans la guerre. Les réalisations économiques viendraient après, quand on aurait gagné la guerre... A ce moment l'ensemble de la nation pourrait s'exprimer démocratiquement — dans les cadres de la société bourgeoise s'entend — et on saurait quel régime nouveau adopter.

Inutile de le souligner, nous l'avons répété maintes fois, les travailleurs qui ont saisi les usines ne sont pas du même avis. Pour eux, il faut extirper de la vie catalane les dernières racines du système capitaliste et, par conséquent, tout en se battant sur les fronts de la guerre, il faut poursuivre et accentuer le rythme de la révolution économique. C'est même pour les vrais révolutionnaires la condition "sine qua non" du triomphe de la révolution et de la victoire dans la guerre. Les miliciens, qui souffrent sur les fronts de l'Aragon ou Centre acceptent leur sort et même la mort à la seule condition que leur lutte ne serve pas à revigorer un régime "républicain" qui s'est effondré à jamais.

L'opinion de tout travailleur conscient ne peut être en contradiction avec cette pensée et elle ne

l'est pas. C'est celle que représente la C. N. T. Ce n'était pas celle que représente l'U. G. T., du moins dans la mesure, où le renouvellement des cadres retardant sur l'évolution des éléments de base des syndicats, le Comité directeur de cette organisation peut se permettre de ne pas suivre le cours de la révolution. Car il ne faut pas oublier qu'il y a peu de temps la fraction syndicale, le F. O. U. S., influencée par le P. O. U. M. vient de faire son entrée dans les syndicats d'industrie de l'U. G. T.

Les grandes centrales syndicales arriveront, pourtant à l'accord qui fut pué et que nous reproduisons plus loin. Soulignons à ce propos que l'événement est d'importance puisque la C. N. T. et la U. G. T. ont, si les renseignements que l'on peut recueillir sont dignes de foi, des forces sensiblement égales, 400.000 membres environ pour chacune, dans l'ensemble de la Catalogne et qu'une grosse majorité de travailleurs catalans sont syndiqués. L'accord donc, s'il a une valeur pratique, s'il doit être suivi d'effets, peut influencer un nombre très important d'ouvriers.

Remarquons que le P. O. U. M. fut exclu de ces délibérations. L'accord entre le P. O. U. M. et la C. N. T. a toujours été très grand sur de nombreux points de doctrine touchant les événements actuels. La C. N. T. cependant, rompant avec une pratique de trois mois de lutte, a préféré ne pas introduire le P. O. U. M. dans ces discussions. Nos camarades ont, bien entendu, protesté auprès du Comité directeur de la centrale anarcho-syndicaliste et ont demandé des explications. Celles-ci ne lui pas encore été données clairement.

Ajoutons que le texte que nous reproduisons plus bas serait loin de donner satisfaction à l'esprit révolutionnaire de notre organisation. A aucun endroit de ce pacte, il n'est question des tendances socialistes de la Révolution espagnole et on n'y trouve qu'une reconnaissance d'un état de faits, depuis longtemps promu à de nombreuses rectifications, adaptations et améliorations, rendues nécessaires par la marche de la révolution vers un ordre social nouveau: celui de l'économie socialiste.

On apprendra par la suite le rôle qu'aura joué l'accord des deux centrales dans le sens du progrès révolutionnaire. En tout cas, le seul fait qu'il ait été publié met au premier plan et d'une manière très

aigüe le problème de l'UNITE SYNDICALE, aspiration de tous les travailleurs catalans.

La tâche des éléments les plus actifs et les plus avancés de la classe ouvrière sera maintenant, forçant toutes les barrières et toutes les oppositions de quelques côtés qu'elles viennent, d'exiger que l'on donne satisfaction aux légitimes aspirations de tous les travailleurs, que l'on fonde une Centrale syndicale unique. Ce sera l'instrument de la victoire du prolétariat. Ce n'est que par le chemin de la Révolution socialiste que l'on triomphera du fascisme. Et il faut forger les outils de cette victoire!

Signature du pacte entre la F.A.I. - C.N.T. et le P.S.U.C. - U.G.T.

1. — Nous contractons l'engagement formel d'exécuter les accords et les décisions du Conseil de la Généralité, mettant en jeu toute notre influence et notre force organique pour faciliter leur application.

2. — Nous sommes partisans de la collectivisation des moyens de production, c'est-à-dire de l'expropriation sans indemnisation des capitalistes et du transfert de cette propriété à la collectivité. Nous sommes partisans de la collectivisation de tout ce qui sera nécessaire aux besoins de la guerre. Nous sommes d'accord que cette collectivisation ne donnerait pas le résultat désiré, si elle n'était pas dirigée et coordonnée par un organisme représentant naturel de la collectivité et qui, dans ce cas, ne peut pas être un autre que le Conseil de la Généralité, dans lequel sont représentées toutes les forces sociales. En égard à la petite industrie, nous ne sommes pas partisans de la collectivisation, si ce n'est dans les cas des éléments factieux ou des nécessités inéluctables de la guerre. Dans le cas où on collectiviserait la petite industrie pour les besoins de la guerre, on accordera aux expropriés ce qui assurera leurs nécessités vitales, moyennant leur contribution personnelle et professionnelle au département collectivisé.

Quand il s'agira de collectivisations d'entreprises étrangères, on accordera une indemnisation qui représente la totalité du capital.

3. — Nous sommes d'accord avec la «municipalisation» de toute l'habitation en général, ainsi que des maisons appartenant aux éléments factieux, faisant exception seulement pour la petite propriété urbaine. Les Municipalités seront chargées de fixer le type de rente maximum pour lequel la «municipalisation» ne pourra avoir lieu.

4. — Nous sommes d'accord avec la concentration maximum des efforts pour contribuer à la fin rapide et victorieuse de la guerre, organisant pour cela le commandement unique qui coordonne l'action de toutes les unités combattantes, la création des milices obligatoires transformées en une grande Armée populaire et le renforcement de la discipline, complétant tout cela par la création d'une grande industrie de guerre qui tienne compte des nécessités de celle-ci dans la meilleure proportion possible. La structure de cette industrie sera établie par un accord entre les organisations ouvrières C. N. T., U. G. T. et les Conseillerries de Finances, d'Economie et de Défense.

5. — Nous devons régulariser la production en accord avec les nécessités de la consommation, déterminée par l'état de guerre dans lequel nous vivons.

6. — Reconnaisant l'importance du commerce extérieur, nous sommes d'accord qu'il doit s'exercer sous un contrôle étroit, et doit être réglé par les organismes émanant de la Généralité de Catalogne.

7. — La terre appartient à la Municipalité et nous assurons l'exploitation individuelle à ceux qui ne sont pas disposés à la réaliser collectivement. Les opérations de vente, d'échange et d'acquisition de produits se réaliseront au moyen des syndicats agricoles.

8. — Nous sommes partisans de l'adaptation des coopéra-

MEETING F.A.I., C.N.T. - P.S.U.C., U.G.T.

Dimanche 25 octobre pour célébrer l'accord qui venait d'être signé entre les deux Confédérations syndicales, un meeting monstre avait été convoqué par la C. N.T., la F. A.I., la U. G. T. et le P. S. U. C. dans l'arène monumentale des courses de taureaux. Une foule immense remplit les gradins. On l'a estimée à 50.000 hommes. L'enthousiasme fut très grand. On entendit des discours de Vidiella pour la U. G. T. et le P. S. U. C., de Antonio Sese pour la U. G. T., de Federica Montseny pour la F. A. I., de Joan Comorera pour le P. S. U. C. et de Vazquez et Herrera pour la C. N. T. Le Consul de Russie de la tribune officielle adressa aussi quelques mots à la foule rassemblée.

tives au régime collectif, sans que cela puisse aboutir à l'élimination du petit commerce, car si l'organisme de la distribution ne se perfectionnait pas, cela pourrait être économiquement préjudiciable.

9. — Nous sommes partisans de la nationalisation de la Banque et du contrôle ouvrier sur les opérations de banque effectuées par la Conseillerrie des Finances du Conseil de la Généralité, s'appuyant sur les comités d'employés.

10. — Nous sommes d'accord avec le Contrôle ouvrier de l'industrie privée, sans que cela signifie une menace pour la petite industrie.

11. — Nous croyons que toute la politique financière et fiscale du Conseil de la Généralité doit s'orienter exclusivement vers l'objet fondamental de gagner la guerre.

12. — Elévation de la culture populaire dans tous ses multiples aspects sous le signe de la Nouvelle Ecole Unifiée.

13. — Nous sommes partisans d'établir une base de collaboration politique, économique et militaire avec le Gouvernement d'Espagne, quand participeront à celui-ci toutes les organisations que nous représentons.

14. — Nous sommes partisans de la liberté du choix des syndicats et d'une action commune pour éviter toute espèce de contrainte.

15. — Nous sommes partisans d'une action commune pour liquider l'activité nocive des groupes incontrôlables, qui par incompréhension ou mauvaise foi, mettent en péril la réalisation de ce programme.

LE COMITE DE LA NOUVELLE ECOLE UNIFIEE (suite)

Nous poursuivons l'enquête sur l'enseignement que nous avons commencée dans le dernier numéro.

—Comment avez-vous remplacé les ordres religieux dans le domaine de l'enseignement?

—Ce fut le problème le plus pressant. Je dois pour te l'expliquer te donner quelques chiffres. Dans Barcelone, par exemple, il y a 185.000 enfants de 3 à 14 ans. Sur ce nombre, 115.000 seulement fréquentaient l'école l'année dernière. Les écoliers se répartissaient ainsi: dans les écoles officielles, il y avait 33.000 enfants, soit 18 %; dans les écoles privées, il y en avait 52.000 soit 28 %; dans les écoles confessionnelles, 30.000 soit 16 %. A par ceux-ci, il restait donc 70.000 enfants, soit 38 %, qui étaient privés de tout enseignement. Dans l'ensemble de la Catalogne, comme tu le penses, les proportions étaient semblables.

Tu comprendras maintenant que le premier problème fut de trouver les locaux nécessaires pour installer les classes où l'on puisse accueillir tout d'abord les 38 % d'enfants sans école. C'est pourquoi la réalisation de la réforme scolaire, à part la confiscation des collèges religieux, a été faite tout d'abord par le moyen d'un secrétariat des édifices que dirige le camarade

Albert. A Barcelone même, nous avons créé plus de 80 groupes scolaires. En dehors de Barcelone, le problème est pratiquement résolu. Il est sûr que notre lendemain n'est plus un problème, puisque les enfants ayant suivi l'enseignement institué par le C. E. N. U. n'aborderont pas la vie sans être préparés au métier, à la carrière ou à la profession que leurs aptitudes ou leurs capacités leur permettront d'exercer.

Je dois t'avouer que pour Barcelone nous avons quelques préoccupations. Il n'est pas possible de laisser tant d'enfants, qui souffrent de conditions de vie assez pénibles, dans la grande ville. Mais quand la guerre se terminera, nous réaliserons un projet que nous avons souvent discuté avec le camarade Colomer: transporter l'excès de la population scolaire à l'air libre, dans la forêt, sur la plage. Nous comptons construire, avec une dépense de 15 millions, deux cités scolaires au Parc de la Citadelle de Montjuich. En outre, par le chemin de fer, nous mènerons les enfants dans plusieurs cités scolaires que nous avons déjà installées à Castelldefels, Mongat et Saradaña.

Un jour prochain nous mettrons ces projets à exécution.

—Avez-vous pu réaliser cela sans aucune difficulté?

—Tout au contraire. La jalousie et l'égoïsme ne sont pas des sentiments précisément constructifs. Il faudrait en finir avec cette rivalité entre la C. N. T. et la U. G. T. Pour notre part, nous avons proposé l'unité syndicale qui est plus nécessaire que jamais.

—Avez-vous encore d'autres projets?

—Tu dois bien le penser. Les problèmes de l'enseignement sont d'une importance exceptionnelle dans les époques révolutionnaires. Nous nous attaquons à tous les principes traditionnels de l'enseignement. Nous devons bâtir une éducation nouvelle et souvent nous ne disposons que de moyens réduits pour le faire. Mais nous disposons de l'arme principale: la volonté de triompher. Tout le Conseil de la Nouvelle Ecole Unifiée s'est mis à la tâche et avec l'aide de tous il amènera à terme l'oeuvre de l'éducation nouvelle, celle qui formera des hommes nouveaux pour un monde nouveau: celui des travailleurs libres dans une société socialiste!

La fabrique de machines à coudre Wertheim

Nous extrayons d'un reportage de la «Solidaridad Obrera», les renseignements suivants sur la fabrique de machines à coudre Wertheim Rapida.

Dans cette usine, trois cent ouvriers confédérés travaillent. Cette entreprise est aujourd'hui collectivisée. Ceux qui assistèrent et coopérèrent à ses débuts, la dirigent maintenant. Le camarade Vidal, un des dirigeants, y a travaillé 20 ans; un autre camarade, Puerta, 20 ans aussi; Prats, 14 ans. La presque totalité des travailleurs ont donné au service de cette maison le meilleur de leur existence et leurs plus grands efforts.

Les grands ateliers et les bâtiments actuels, vastes et remplis du matériel le plus perfectionné, les ouvriers les ont vu grandir. Avec leur travail quotidien, jour par jour, conscients de leur oeuvre, ils ont perfectionné la production et fait la renommée de la maison. Ces travailleurs, conscients de leurs droits avaient qu'un jour la propriété changerait de mains. Wertheim, de nos jours, est une excellente marque de machines à coudre. C'est leur oeuvre. Cela leur appartient.

La révolution, qu'a provoqué le 19 juillet, n'a pas fait plus que de leur adjuger ce qui, normalement, était déjà à eux. Tandis que les miliciens se battent au front pour reconquérir le territoire que les fascistes ont usurpé, les ouvriers à l'arrière s'approprient ce qui est leur: les industries que seules des mains de prolétaires peuvent faire marcher.

Le camarade Carceles, un jeune d'un grand dynamisme et d'une haute conscience syndicale, fournit tous les renseignements sur cette entreprise. Il a lui-même dirigé avec précision les activités des Comités de la fabrique.

Don Carlos Vallin y Vallin fut le possesseur de la totalité des actions de la Société Anonyme Rapida. Il «fut» le propriétaire; c'est à dessein que l'on en parle comme d'un passé révolu. Entre le passé et le présent, entre les jours qui précédèrent le 19 juillet et ceux que nous vivons actuellement, il y a l'évènement révolutionnaire, il y a l'abîme insondable entre la lumière et les ténèbres.

Don Carlos Vallin était le bourgeois, le capitaliste. Il était tout dans son entreprise, sous le régime de la société que nous venons d'abattre. Et cependant sans les bras et l'intelligence ouvrière, la machine à coudre Wertheim ne serait jamais devenue ce qu'elle est. Ce patron n'était pas un bourgeois méchant. Tous les ouvriers de la fabrique le confirmeront. Il n'amassait pas l'argent produit par les bénéfices de la firme Wertheim. Tout au contraire, il améliora constamment le matériel des installations et les bâtiments de production. Cette fabrique avec toutes ses machines a une valeur minimum de trois millions de pesetas.

Don Carlos Vallin, avant le 19 juillet, donna toujours satisfaction aux justes revendications de son personnel qui était syndiqué à la C. N. T. Et quand est arrivée l'heure de la révolution, il a cédé, librement et spontanément, son industrie aux hommes qui avaient soutenu la maison depuis le début.

Le patron n'a pas été chassé de l'usine. Dans le contrat de cession on lit au paragraphe second cette phrase:

«Le camarade Carlos Vallin y Vallin, cédant volontaire-

ment son industrie sera chargé du poste de technicien de l'administration.»

Le patron est devenu le camarade Vallin. Il est le compagnon de travail des ouvriers de la firme Wertheim. On lui a offert l'amitié ouvrière et on accepte sa coopération comme camarade.

LES USINES

La porte principale des ateliers donne 88, rue Vilanova à Barcelone. Sous l'ancienne inscription: «Rapida S. A. Wertheim», on lit les initiales de la C. N. T.

Avec un soin méticuleux, une recherche des dernières précisions, les ouvriers dans les ateliers de fonderie expliquent les moyens de réaliser une production parfaite: la sélection et la préparation des matières premières, les essais des produits de la fonderie, etc.

On traverse ensuite un très grand pavillon où se trouvent les ateliers d'usinage. Vidal qui les fait visiter, nous montre les machines qu'il fit construire spécialement pour les travaux délicats de l'entreprise.

Puis vient le pavillon de montage. On y voit toute une série de têtes de machines Wertheim. Un opérateur contrôle une dernière fois les montages avant d'y apposer le cachet de sortie.

D'autres pavillons contiennent le nickelage et l'émaillage; d'autres les laboratoires. De vastes salles sont destinées aux ateliers de menuiserie et d'ébénisterie.

Depuis la coulée de la fonte des machines, jusqu'aux fins meubles d'ébénisterie qui ornent la machine, tout est fait dans les ateliers de la rue Vilanova.

LES COMITES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Les ouvriers, sans exception, travaillent sans cesse avec ardeur et habileté. Lors d'une assemblée générale des ateliers deux Comités furent nommés: un Comité Administratif et un Comité Technique. Chacun d'eux est composé de 5 travailleurs qui contrôlent l'administration et la production de l'ensemble de l'entreprise.

Les hauts salaires, qui n'étaient pas justifiés, ont été réduits. On a supprimé les postes occupés par ceux qui n'étaient présents que pour toucher une mensualité. L'ingénieur en chef, dont le bureau est resté couvert de magnifiques graphiques de production, a dû être licencié. Le plus clair de son activité semble avoir été, d'acheter des machines d'occasion à l'étranger, machines qui coûtèrent très cher et ne purent jamais être utilisées. Le camarade Vallin, ex-patron, avait dû le payer sans en retirer un service. C'est la collectivisation qui mit fin à ce scandale.

Des ateliers actuels sortent mensuellement 350 machines qui sont mises à la disposition du siège central de la rue Aviro et des 150 succursales de la Catalogne.

On a dit, autrefois, que la maison était en Catalogne une firme fasciste. Elle est, tout au contraire, une firme collectivisée, propriété de la collectivité et édifée par le rude labeur de ses ouvriers habiles, ouvriers de vieille souche confédérale.